

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 MARS 2011

N° 2 – 39 / 2011 : BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Le budget primitif des zones d'activités 2011, annexe au budget principal, s'équilibre, avec les reports 2010, en dépenses et en recettes à **11 595 086,29 €** dont

3 312 490,54 € en fonctionnement
8 282 595,75 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- les produits exceptionnels (dont produit des cessions foncières) 3 312 490,54 €

Total	3 312 490,54 €
--------------	-----------------------

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	56 700,00 €
- d'autres charges	7 000,00 €
- l'intérêt de la dette	6 000,00 €
- le virement à la section d'investissement	262 716,54 €
- des opérations d'ordre concernant les cessions	2 980 074,00 €

Total	3 312 490,54 €
--------------	-----------------------

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- des subventions	83 622,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	262 716,54 €
- des opérations d'ordre concernant les cessions	2 980 074,00 €
- une enveloppe d'emprunts	3 838 925,05 €
- la reprise des restes à réaliser 2010	90 949,25 €
- l'affectation du résultat de fonctionnement 2010	1 026 308,91 €

Total	8 282 595,75 €
--------------	-----------------------

Les dépenses de cette section regroupent :

- le solde d'exécution reporté	6 607 646,50 €
- l'acquisition de terrains et des études pour la zone de Rieumas à Marssac	1 311 500,00 €
- le remboursement du capital de la dette	12 000,00 €
- des travaux d'aménagement et études	260 500,00 €
- la reprise des restes à réaliser 2010	90 949,25 €

Total	8 282 595,75 €
--------------	-----------------------

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 28 février 2011,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 1^{er} mars 2011,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif des zones d'activités 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **11 595 086,29 €** dont

3 312 490,54 €	en fonctionnement
8 282 595,75 €	en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 15 Mars 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE